



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



RAPPROCHEMENT DE LA POSTE ET DE LA CNP LES POSTIERS AU CŒUR DU PROJET

Depuis de nombreux mois, la presse se fait l'écho de rumeurs de rapprochement entre La Poste et la CNP. Le 29 août dernier a marqué la date officielle des discussions entre les deux entreprises et l'État en vue de ce rapprochement. Donc à ce jour rien n'est fait !

Alors que les Postes européennes sont dans la tourmente (bpost annonce son intention de ne plus distribuer le courrier tous les jours, Deutsch Post a vendu sa banque à la fin des années 90, la Poste néerlandaise a licencié plusieurs centaines de facteurs ces dernières années, etc.). Il est important de noter qu'avec ce projet, La Poste construit un avenir pour les postiers.

CRÉATION D'UN PÔLE PUBLIC DE "BANCASSURANCE" ...

L'objectif est de créer un pôle public de « bancassurance » tout en gardant nos identités propres, La Poste et la CNP.

La CFDT note que ce projet commun, industriel et commercial, **n'aura pas d'incidence sur le statut de La Poste qui restera une entreprise 100% publique**, revendication forte de la CFDT.

Autre point essentiel pour la CFDT : **le statut des agents et des salariés ne changera pas !**

Ce projet permettra à la Banque Postale et à la CNP de rester des acteurs incontournables dans un marché fortement concurrentiel.

Le projet n'en est qu'à sa première étape :

- Vote d'un amendement à la loi PACTE à l'Assemblée Nationale et au Sénat permettant le rapprochement de La Poste et de la CNP et réaffirmant que La Poste reste 100% public.
- Ensuite, obtention des agréments de l'autorité des marchés financiers (AMF), de la banque centrale européenne (BCE) et des autorités de la concurrence.

Ce n'est qu'après toutes ces procédures que le projet rentrera dans sa phase opérationnelle et c'est là que **la CFDT pèsera** dans les instances représentatives pour que les **parcours de carrière, les emplois et les conditions de travail des postiers soient au cœur du projet.**

... QUI N'EST PAS LA PRIVATISATION DE LA POSTE !

En 1990, La Poste est devenue un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), et déjà à cette époque certaines organisations syndicales dénonçaient une privatisation. C'était il y a 28 ans. Aujourd'hui comme hier, avec la réaffirmation du capital 100% public le sujet n'est pas d'actualité. **Il n'y a donc pas de privatisation de La Poste**, et la CFDT comme les autres organisations syndicales ne le souhaitent pas.



Bien entendu, au quotidien la CFDT continue à accompagner les postiers en contractualisant des avancées sociales dans leur intérêt. Cette ligne est notre priorité dans un esprit gagnant/gagnant.